



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2022

Présents : MM. Le Nagard (Président) - Duclos

Assistent : MM. Chéroux (Cda), Vernet (Comité)

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



APPEL À VOLONTAIRES

Le DVOF et la Commission Futsal recherche des volontaires désirant intégrer la commission afin d'aider à la gestion des Compétitions Seniors (Championnat et Coupe du Val-d'Oise) et des Compétitions Jeunes (U7 à U16).
Les volontaires peuvent faire acte de candidature en remplissant le document disponible sur le site du DVOF :
Documents / Commissions / Candidature dans une Commission du DVOF

MISE À DISPOSITION D'UN GYMNASSE

Le DVOF et la Commission Technique Futsal recherchent des créneaux en salle afin d'accueillir des détectations dans toutes les catégories jeunes de U14 à U18, à partir d'octobre 2022.

Merci de transmettre vos propositions au Département Technique du DVOF.

DÉTECTIONS U14 – U15 – U16 – U17 – U18 FUTSAL

La commission demande aux clubs de transmettre au DVOF le fichier Excel avec le nom des joueurs pressentis pour les détectations. Les joueurs doivent posséder une licence validée par la LPIFF.
Transmettre au département technique à l'attention de M. Tartarin Julien avant le **vendredi 07 octobre 2022**.

COURRIERS CLUBS

Osny United : Mail du 23-09-22

Pris note de votre demande pour jouer vos matchs de Senior D2 le **samedi à 18H00**.

Accord de la commission

Persanaise Cfj : Mail du 24-09-22

Pris note du désengagement de vos équipes U13 et U16 en critérium pour cause de licences non validées.

Persanaise Cfj : Mail du 24-09-22

Pris note de votre possibilité de recevoir des détectations le dimanche de 08H30 à 13H00.

Remerciements

Persanaise Cfj : Mail du 24-09-22

Pris note de votre demande de renseignements concernant le critérium U15.

Le calendrier et les groupes sont consultables ci-dessous.

Montmorency Futsal : Mail du 25-09-22

Pris note de votre demande pour jouer vos matchs de Senior D1 le **samedi à 11H00**.

Accord de la commission

Jouy le Moutier FC : Mail du 23-09-22

Pris note du Forfait non avisé (hors délai) de votre équipe Futsal pour la rencontre n° **24897262 du 24-09-22** contre Avicenne Asc 2.

Les Sportifs de Garges : Mail du 26-09-22

Pris note de votre demande d'engagement d'une équipe U11 et d'une équipe U13 supplémentaire.

Votre 2^{ème} équipe U11 prend la place de l'exempt dans le groupe du critérium U11.

Votre 2^{ème} équipe U13 prend la place de l'équipe de Persanaise Cfj dans le groupe du critérium U13.

My Sarcelles : Mail du 26-09-22

Pris note de votre demande d'engagement exceptionnel d'une équipe U11 pour jouer uniquement à l'extérieur en attente d'attribution d'un créneau de gymnase.

La commission ne peut valider actuellement l'engagement de votre équipe U11, le groupe est complet et la commission attend la validation des licences de toutes les équipes engagées et la validation de licences pour votre club.



MATCHS REMIS

FUTSAL D1

Match n° 24897264 : Afs Vauréal 1 / Sportifs de Garges 2 **le vendredi 07-10-22 à 21H00**

FUTSAL D2

Match n° 25062605 : My Sarcelles 1 / Eaubonne Csm 2 **le vendredi 18-11-22 à 21H30**

Match n° 25062652 : Sannois Fce 2 / Osny United 2 **le samedi 08-10-22 à 18H30**

1^{er} FORFAIT NON AVISÉ (Hors délai)

SENIOR D1

Match n° 24897255 : Eaubonne Csm 1 / Jouy le Moutier Fc 1 **du 17-09-22**

Jouy le Moutier FC : 1^{er} forfait non avisé (Hors délai)

Eaubonne Csm 1 : 5 Buts 3 Points

Jouy le Moutier Fc 1 : 0 But -1 Point

Jouy le Moutier : Amende 24 €

2^{ème} FORFAIT NON AVISÉ (Hors délai)

SENIOR D1

Match n° 24897262 : Jouy le Moutier Fc 1 / Avicenne Asc 2 **du 24-09-22**

Jouy le Moutier FC : 2^{ème} forfait non avisé (Hors délai)

Avicenne Asc 2 : 5 Buts 3 Points

Jouy le Moutier Fc 1 : 0 But -1 Point

Jouy le Moutier : Amende 27,5 €

ENGAGEMENTS JEUNES 2022 - 2023

Engagements équipes critérium reçus à ce jour :

ASF Argenteuil : 1 U11 – 1 U13 – 1 U15
Attainville Futsal Club : 1 U11 – 2 U13 – 1 U15
Avicenne ASC : 1 U16
Cergy-Pontoise FC : 1 U15
Ermont AmS : 1 U11 – 1 U13
Foot Indoor Loisir : 1 U15
Garges Djibson Asc : 1 U11 – 1 U13 – 2 U15 – 1 U16
Les Sportifs de Garges : 2 U11 – 2 U13 – 1 U15 - 1 U16
Marcouville City CP : 2 U11 – 2 U13 – 2 U15
Persanaise CFJ : 1 U11 – 1 U15
Sannois Fce : 1 U11 – 1 U13 – 1 U15 – 1 U16
Vémars St Witz FC : 1 U16



PHASE 1

CRITÉRIUM U11 GR A		
1	561071	ASF ARGENTEUIL 1
2	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 1
3	550552	SANNOIS FCE 1
4	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
5	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
6	520222	MARCOUVILLE CITY CP 2
7	551390	ERMONT AMS 1
8	580869	PERSANAISE CFJ 1
9	590 442	LES SPORTIFS DE GARGES 1
10	590 442	LES SPORTIFS DE GARGES 2

PHASE 1

CRITÉRIUM U13 GR A		
1	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
2	590 442	LES SPORTIFS DE GARGES 2
3	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2
4	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 1
5	551390	ERMONT AMS 1
6	590 442	LES SPORTIFS DE GARGES 1
7	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
8	580882	MARCOUVILLE CITY CP 2
9	561071	ASF ARGENTEUIL 1
10	550552	SANNOIS FCE 1



CATEGORIE : U15 Futsal PH 1

GROUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 08.10.22	Sa 22.10.22	Sa 19.11.22	Sa 03.12.22	Sa 14.01.23
Di 09.10.22	Di 23.10.22	Di 20.11.22	Di 04.12.22	Di 15.01.23
1 - 2	3 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6
6 - 3	2 - 4	3 - 5	4 - 6	5 - 2
4 - 5	5 - 6	6 - 2	2 - 3	3 - 4

CRITÉRIUM U15 FUTSAL GR A		
1	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 1
2	582621	FOOT LOISIR INDOOR 1
3	561071	ASF ARGENTEUIL 1
4	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
5	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
6	590442	LES SPORTIFS DE GARGES

CRITÉRIUM U15 FUTSAL GR B		
1	551988	CERGY-PONTOISE FC
2	550552	SANNOIS FCE
3	580882	MARCOUVILLE CITY CP 2
4		EXEMPT
5	580869	PERSANAISE CFJ
6	553776	GARGES DJIBSON ASC 2

N°	CRITERIUM U15	ADRESSE DES GYMNASES	HORAIRES
561 071	ASF ARGENTEUIL	Gymnase, Pierre de Coubertin, 2 Rue des Cévennes, 95100 Argenteuil	Le Dimanche à 13H30
850 343	ATTAINVILLE FUTSAL	Gymnase Municipal, Chemin de Mesnil Aubry, 95570 Attainville	Le Samedi à 11H30
551 988	CERGY-PONTOISE FC	Gymnase du Moulin à vent, Avenue du Terroir, 95800 Cergy	Le Samedi à 10H30
582 621	FOOT INDOOR LOISIR	Gymnase Angélo Parisi, 162 Bd Paul Vaillant Couturier, 95190 Goussainville	Le Samedi à 12H00
553 776	GARGES GIBSON FUTSAL ASC 1 & 2	Gymnase Allende Néruda, Allée Jules Ferry, 95140 Garges	Le Dimanche à 09H00
580 869	PERSANAISE CFJ	Gymnase Jacques Duclos, Rue Jean Catelas 95340 PERSAN	Le Samedi à 17H30
580 882	MARCOUVILLE CITY CP 1 & 2	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	Le Dimanche à 13H30
550 552	SANNOIS FCE	Gymnase Voltaire, 2 rue des Garonnes, 95110 SANNOIS	Le Dimanche à 14H30



PLATEAU FUTSAL JEUNES

Les clubs n'ayant pas formulé sur l'application FAL les engagements de leurs équipes U7 et U9 sont priés de transmettre ceux-ci par mail à la commission Futsal pour le **lundi 10 octobre** au plus tard.
L'engagement d'équipes supplémentaires peut se faire durant toute la saison.

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaire-Futsal-Feuille de plateau U7-U9 et Feuille de Présence U7-U9.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF **par l'intermédiaire de l'application FAL.**

La commission demande à tous les clubs ayant engagé des équipes U7 et U9, le nom et l'adresse du gymnase et le jour et l'heure du coup d'envoi des rencontres.

PLATEAU FUTSAL U9

Plateau N°1 - Week-end des 08 et 09 Octobre 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 08 Octobre 2022 (coup d'envoi à 09h00)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	8	Attainville Futsal (1&2) ASF Argenteuil Persanaise Cj Garges Djibson Asc Marcouville City CP (1&2) Les Sportifs de Garges

PLATEAU FUTSAL U7

En raison du nombre d'engagement d'équipes U7 insuffisant à ce jour (seulement 3 équipes) et du nombre de licences validées par les clubs, la commission décide d'annuler le premier plateau U7 programmé le week-end des 15 et 16 octobre 2022.

La commission est dans l'attente d'engagement d'équipes supplémentaires afin d'organiser des plateaux U7 à partir du mois de novembre 2022

Prochaine réunion
Lundi 10 Octobre à 18H30